



Domaine 25 - Arts du Spectacle et Techniques de Communication

Année académique 2025 - 26

Cinéma Gestion de production

Master de Type long - 120 crédits

Projet pédagogique (Profil d'enseignement)

Ce Master vise à former des collaborateur·ice·s capables d'assumer, dès leur sortie de l'école, d'une manière créative et responsable, les fonctions d'assistant·e ou de directeur·ice de production sur les projets courts. L'INSAS souhaite leur transmettre des valeurs de respect mutuel dans le travail en équipe et une certaine éthique professionnelle, qui leur permettront d'acquérir rapidement l'expérience de terrain indispensable pour évoluer dans ces professions.

La formation est orientée principalement:

- Au bloc 1 sur la fabrication du film: établissement du devis, suivi du tournage et des finitions. Elle met l'accent sur la pratique en laissant une grande autonomie aux étudiant·e·s pour la gestion des films de fin d'études qu'ils accompagneront dans l'école. Le cursus allie à la fois une formation technique et artistique en commun avec les étudiant·e·s en réalisation.
- Au bloc 2 sur le développement de projet: au départ d'un projet réel, les étudiant·e·s traversent toutes les étapes de la constitution d'un dossier de production d'un objet filmique. Ce développement se fait en collaboration constante avec l'auteur·ice du projet.

Nous souhaitons fournir aux étudiant·e·s les outils qui les aideront plus tard à trouver le meilleur équilibre entre contraintes financières et besoins artistiques lors de la fabrication du film.

La formation est complétée par des cours théoriques avec études de cas: analyse de films, analyse de scénarios, histoire du cinéma, éléments de base du financement et de la coproduction, législation sociale et droits d'auteurs, aides publiques et Tax Shelter. Une place importante est accordée aux stages en milieu professionnel.

Référentiel de compétences

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence;
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique;
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde;
4. Cerner les intentions artistiques d'un projet et déployer les moyens de production qui leur permettront de s'exprimer;
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle;
6. Évaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres;
7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de la direction de production et ceux du développement de projet d'un objet filmique;
8. Organiser et coordonner le cadre de production et les conditions de travail de l'équipe dans le contexte d'une création complexe en arts du spectacle, en vue de concrétiser au mieux les ambitions artistiques d'un projet dans la mesure des moyens dont il dispose;
9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers;
10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe liée aux arts du spectacle, de l'acquisition de capacités organisationnelles et relationnelles et de la maîtrise des outils et techniques du travail de la production audiovisuelle;
11. Accompagner, soutenir et orienter l'écriture d'un projet pour lui donner toutes ses chances de voir le jour dans les meilleures conditions tout en respectant les intentions et l'imagination du créateur;
12. Élaborer une stratégie pour permettre à l'œuvre d'atteindre un large public.

Bloc M1**60 crédits****Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)**
Identifiant de l'UE**Pratique de la direction et de l'assistanat de**
UE.CINPROD.M1.1

Descriptif	Travail pratique relatif à l'appréhension de l'assistanat et de la direction de production du cinéma sur base des acquis instrumentaux et artistiques.
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire
Crédits ECTS	30 cr
Pondération	20%
Volume horaire	390 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8,10
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Cinéma (Gestion de production)	Direction et assistanat de production sur FFE	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
 EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Par l'observation de l'exercice Fiction/doc, approche de la préparation et de l'organisation d'un tournage. Introduction à la direction de production.			
Obligatoire/optionnelle		Obligatoire			
Crédits ECTS		3 cr			
Pondération		3%			
Volume horaire		60 h			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,2,3,4,5,6,7,8,10			
Niveau de certification		0			
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			
Position Chronologique de l'UE		M1			
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)			
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation			
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants			
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Application de la gestion de la production en arts du spectacle ()	Observations sur exercice fiction/doc	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Introductions aux bases des assistanats et de la régie.			
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	4 cr				
Pondération	3%				
Volume horaire	60 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,4,5,6,7,8,9				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	1				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Production et régie	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des outils de la production cinématographique et de l'évaluation du coût d'un long-métrage.				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	5 cr				
Pondération	4%				
Volume horaire	45 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,4,5,6,7,8,9				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	1				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Direction de production de long métrage	1	obligatoire	EC
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Production (1)	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des différents effets techniques et esthétiques produit au cours de l'enregistrement d'un objet insignifiant et inexpressif par les variations de différents paramètres (valeurs de plan, focales, mise au point et flou, hauteur de caméras, travellings, panoramiques, zoom, Transtrav, bulle, Duch, Rotations, Points de vues, format, durée de plan, cuts, sons et musiques...).				
Obligatoire/optionelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	2 cr				
Pondération	1%				
Volume horaire	30 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,6				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	2				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Étude des techniques audiovisuelles ()	Paramètres	1	obligatoire	TP

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

		Approche de la gestion des outils de la chaîne de postproduction audiovisuelle.			
Descriptif					
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	2 cr				
Pondération	1%				
Volume horaire	30 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,10				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	1				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Postproduction (Direction de la postproduction)	Introduction à la direction de post-production	1	obligatoire	EE/EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif					
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	2 cr				
Pondération	1%				
Volume horaire	30 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	1				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Courts-métrages et mise en scène	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	A travers le visionnage de films, approche de l'histoire du septième art en relation avec l'histoire des idées sur le cinéma permettant de découvrir les différentes manières de filmer ainsi que les diverses significations de cet acte.				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	3 cr				
Pondération	1%				
Volume horaire	30 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,4				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	1				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Histoire du cinéma	1	obligatoire	EO

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

		A travers le visionnage de films, sensibilisation à la démarche éthique de l'acte cinématographique			
Descriptif					
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	4 cr				
Pondération	1%				
Volume horaire	60 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)					
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	1				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres documentaires)	Séminaire cinéma du réel	2	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

		Stage en milieu professionnel (Voir annexe 8 du RDE).			
Descriptif					
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	3 cr				
Pondération	2%				
Volume horaire	60 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	9				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Stages ()	Stages	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif					
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	2 cr				
Pondération	2%				
Volume horaire	15 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,5				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	1				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliquée aux arts du spectacle)	Droit social	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Bloc M2**60 crédits****Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)**
Identifiant de l'UE**Développement de projet (TAFE)**
UE.CINPROD.M2.55

Descriptif	Développement de projet en binôme avec un étudiant de CIN M2 de l'écriture du scénario au dossier de présentation pour la commission de lecture.
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire
Crédits ECTS	24 cr
Pondération	30%
Volume horaire	300 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,6,8,10,11,12
Niveau de certification	7
Prérequis	UE.CINPROD.M1.1
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M2
Quadrimestre de programmation	2
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Cinéma (Gestion de production)	Développement de projets	1	obligatoire	JAE +titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Direction de production sur Regards Croisés des étudiants accueillis par l'INSAS, sur TAFE radio, sur projets extérieurs en partenariat avec les autres Ateliers de Production.				
Obligatoire/optionelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	7 cr				
Pondération	5%				
Volume horaire	120 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8,10				
Niveau de certification	7				
Prérequis	UE.CINPROD.M1.5				
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M2				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Cinéma (Gestion de production)	Direction de production sur les productions INSAS (Regards Croisés)	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Approches de différentes méthodologies d'initiation et de développement d'un projet cinématographique.			
Obligatoire/optionnelle		Obligatoire			
Crédits ECTS		4 cr			
Pondération		5%			
Volume horaire		60 h			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,3,4,11,12			
Niveau de certification		7			
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			
Position Chronologique de l'UE		M2			
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)			
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation			
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants			
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Analyse de scénario	1	obligatoire	Titulaire
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Production (2)	1	obligatoire	Titulaire
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Étude de cas	1	obligatoire	EC/TE
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Ligne éditoriale	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Approche des aspects légaux et financiers mis en jeux dans le processus de production cinématographique.			
Obligatoire/optionnelle		Obligatoire			
Crédits ECTS		5 cr			
Pondération		6%			
Volume horaire		90 h			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,3,4,11,12			
Niveau de certification		7			
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			
Position Chronologique de l'UE		M2			
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)			
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation			
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants			
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Production (3)	1	obligatoire	Titulaire
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Coproduction et aides internationales	1	obligatoire	TP
Technique	Application de la gestion de la production en arts du spectacle ()	Aides publiques et Tax Shelter	1	obligatoire	EC
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit d'auteur	1	obligatoire	TE
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit et communication des institutions culturelles	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Approche des stratégies de diffusion et de promotion des films.			
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	5 cr				
Pondération	3%				
Volume horaire	55 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	11,12				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M2				
Quadrimestre de programmation	2				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Pitch	1	obligatoire	Titulaire
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Création d'un teaser	1	obligatoire	Titulaire
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Diffusion, promotion	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Ecriture d'un travail de réflexion de fin d'études en lien avec le cursus étudié (Voir annexe 10 du RDE).			
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	15 cr				
Pondération	8%				
Volume horaire	210 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M2				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Stages ()	Stages	1	obligatoire	TE
		Travail écrit de fin d'études (TEFE)	1	obligatoire	Jury

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.